

Association « Les Florimontains »

Chalet Sainte-Humbeline 120, Chemin de Martignon 73200 PLANCHERINE

2 04.79.38.23.65

Annexe n°3

Séjour en Gestion Libre au Chalet Sainte-Humbeline

- Consignes de sécurité -

Déclaration à fournir à la remise des clefs

Je soussigné,	
représentant le groupe :	
déclare avoir pris connaissance des consignes relatives Chalet Sainte-Humbeline, telles que mentionnées dans temporaire des locaux et déclare avoir été oralement pr suivre en cas de sinistre, entre-autres le protocole d'éve sorties de secours et du point de rassemblement derrièr anti-incendies (détecteurs de fumée, extincteurs, décla de fumer dans l'ensemble du bâtiment et le réarmemen	la convention de mise à disposition évenu(e) des dispositions pratiques à acuation des lieux, la localisation des e le chalet, la présence des dispositifs nchement de l'alarme), l'interdiction
Un boitier relais du système de sécurité se trouve da chambre est réservée au responsable du groupe.	ns la chambre 1 au 1 ^{er} étage. Cette
Afin de faciliter l'accès des pompiers au bâtiment, il est interdit de stationner de manière permanente devant le chalet.	
Je m'engage par la présente à suivre ces prescriptions.	
	Fait en 2 exemplaires, Plancherine, le
	Nom et Signature du responsable du groupe